

**Département  
Des ARDENNES**

=====  
**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

**EFFECTIF LEGAL : 44**

-----  
Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 11.06.2025  
Convocation faite  
Le 28.05.2025

**Délibération  
N°2025-06-125**

**Avenant n°3  
de la convention  
avec l'EPAMA pour la  
délégation de compétence  
Gestion des Milieux  
Aquatiques et la Prévention  
des Inondations (GEMAPI)  
(annexe)**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

-----  
**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 03 juin 2025**  
-----

L'an deux mille vingt-cinq, et le mardi trois juin à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOITTE (à partir du point n°2025-06-103), Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>mes</sup> Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

**Absents excusés :** MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Hervé FRANCOITTE (jusqu'à l'approbation du compte-rendu du 19 mars 2025), Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), André ESCOBAR (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M<sup>me</sup> Magali CAPLET (pouvoir à M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT), MM. Eric GUERINY, Antoine DI CARLO (pouvoir à M<sup>me</sup> Isabelle FABRE), Jean GUION, M<sup>mes</sup> Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M<sup>me</sup> Angéline COURTOIS).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Vu la délibération n° 2019-12-242 du 3 décembre 2019 autorisant le Président à finaliser la convention avec l'EPAMA (Etablissement Public Territorial du Bassin de la Meuse), pour la délégation de compétence Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), pour l'exercice de l'item « aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique »,

Considérant que cette délégation comprenait la réalisation des études préalables et de faisabilité, de l'élaboration du programme de travaux, du budget et des recherches de financements,

Considérant l'objectif de la réalisation des études, élaboration du programme, du budget et des financements du Programme Globalisé Meuse Aval (PGMA), sur les années 2020 – 2022, prolongé par avenant jusqu'au 31 décembre 2024,

Considérant la nécessité de prolonger la convention de deux ans, jusqu'au 31 décembre 2026, eu égard au renouvellement d'une partie des collaborateurs de l'EPAMA, retardant leurs missions respectives,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- \* **approuve** le renouvellement de la convention avec l'EPAMA pour la délégation de compétence GEMAPI jusqu'au 31 décembre 2026, dans les formes prévues par l'article 5 de la convention de délégation,
- \* **autorise** le Président à finaliser et signer l'avenant n°3 ci-annexé.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

